

## C2 - RECOMMANDATIONS TERRITORIALES

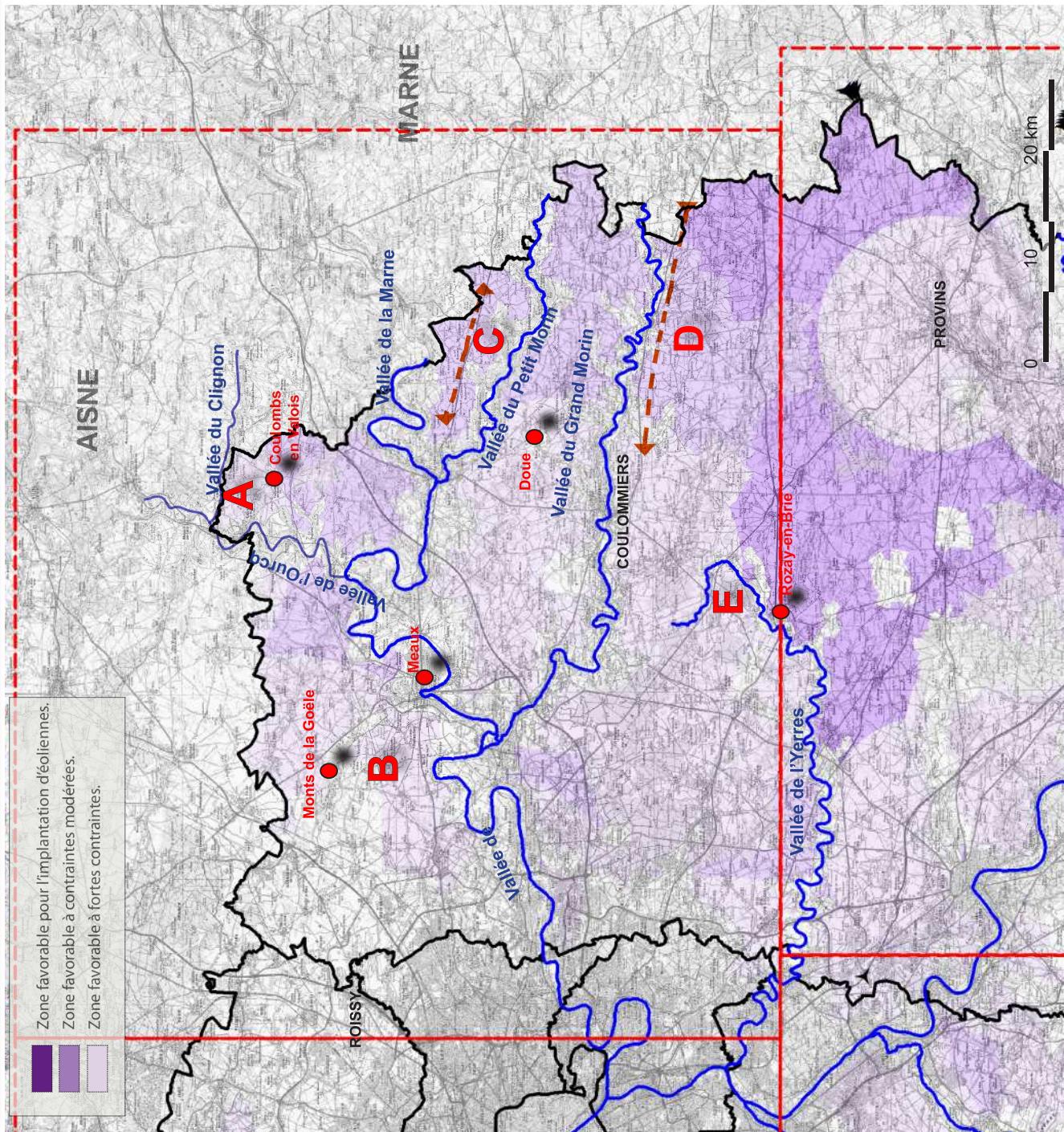
### PRISE EN COMPTE DE L'EXISTANT

#### 1 - METTRE EN VALEUR LES LIGNES DE FORCES DU PAYSAGE :

Structure paysagère significative à l'échelle de l'éolien.

#### 2 - INTÉGRER DES PRINCIPES RESPECTUEUX DU PAYSAGE :

- Ménager des respirations paysagères,
- Proscrire le mitage du paysage,
- Eviter l'encerclement des communes.



## C2 - RECOMMANDATIONS TERRITORIALES

### - NORD SEINE-ET-MARNE -

#### ENJEUX PAR PÔLES

<b>A</b>	<b>Pôle Oxois</b>	<p>La vallée de la Marne au sud constitue le point de sensibilité du secteur : Les « lacs de Sacy » forment les trois premiers mènades que dessine la Marne quand elle entre dans le département. Leurs versants concaves ont un relief prononcé dont l'effet est renforcé par les boisements des coteaux.</p> <p>Le secteur présente également des sites patrimoniaux sensibles (église de Coulombe-en-Yvelois, vallée de l'Ourcq et du Clignon,...) à prendre en compte.</p> <p>La zone de plus forte contrainte au nord est liée à des questions de radars et balises pour l'aviation civile.</p> <p>Le site est positionné au nord de la vallée de la Marne parallèlement à la RN3 et la Marne. Il est nécessaire d'être vigilant vis-à-vis des covisibilités éventuelles avec la cathédrale de Meaux, et de prendre en compte la proximité de sites patrimoniaux sensibles (champs de bataille de la Marne, monuments de la guerre 1914-1918).</p> <p>Par ailleurs, ce secteur se situe également à proximité des sites inscrits dès monts et buttes de la Goële (77), constitué de collines sableuses constituée des paysages de prairies, champs et vergers de pommeiers.</p> <p>La proximité de l'aéroport de Roissy (8-10 km) pourrait être rédhibitoire au développement du grand éolien.</p>
<b>B</b>	<b>Pôle vallée de la Marne</b>	<p>Le développement d'un projet éolien en structuration le long de la vallée exige un retrait significatif (éviter surplombs, rapports d'échelle défavorables...).</p> <p>Une grande vigilance sera apportée à la prise en compte des sites patrimoniaux sensibles présents dans la vallée.</p> <p>L'implantation se fera plutôt en ligne simple avec des éoliennes un peu moins hautes (80-100 m).</p>
<b>C</b>	<b>Pôle du Petit Morin</b>	<p>Le développement d'un projet éolien en structuration le long de la vallée exige un retrait significatif (éviter surplombs, rapports d'échelle défavorables...).</p> <p>Une grande vigilance sera apportée à la prise en compte des sites patrimoniaux sensibles présents dans la vallée.</p> <p>L'implantation se fera plutôt en ligne simple avec des éoliennes un peu moins hautes (80-100 m).</p>
<b>D</b>	<b>Pôle du Grand-Morin</b>	<p>Le développement d'un projet éolien en structuration le long de la vallée exige un retrait significatif (éviter surplombs, rapports d'échelle défavorables...).</p> <p>Une grande vigilance sera apportée à la prise en compte des sites patrimoniaux sensibles présents dans la vallée.</p> <p>L'implantation se fera plutôt en ligne simple avec des éoliennes un peu moins hautes (80-100 m).</p>
<b>E</b>	<b>Pôle vallée de l'Yerres</b>	<p>Une grande vigilance sera apportée à la prise en compte des sites patrimoniaux sensibles présents dans la vallée.</p>

#### Autres enjeux du secteur :

- Butte de Doue (site classé) : La butte de Doue, surnommée le Phare de la Brie, culmine à 185 m. A son sommet trône, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, l'église classée de Saint-Martin.



Collines de l'Oxois - Vue vers le sud, depuis la RD 17 après Coulombs (77)



Butte de Dammarin - Monts de la Goële (77)